

ASSEMBLÉE NATIONALE
29 mars 2013

SÉCURISATION DE L'EMPLOI - (N° 847)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 4833

présenté par
M. Germain et M. Clément

ARTICLE 5

À l'alinéa 52, substituer à la seconde occurrence du mot :

« supérieur »

le mot :

« inférieur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur matérielle.